



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

SEPTEMBRE 2015

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Séance du conseil municipal du 8 septembre 2015

1. Approbation de l'agenda d'accessibilité programmé du réseau de Transports Publics Urbains

L'agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) du Syndicat mixte des Transports Urbains (SMTU) a été validé par le comité syndical de 25/6/2015. Cet AD'AP doit faire l'objet d'une approbation de la part du conseil municipal en qualité de commune adhérente au SMTU.

La commune est concernée par la Ligne IDELIS qui dessert l'aéroport. La mise en accessibilité de cet arrêt sur la ligne « UZEIN/AEROPORT » est prévue en phase 1 (2015/2016)

Le Conseil Municipal approuve le schéma directeur et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre. **Décision adoptée à l'unanimité.**

2. Autorisation à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP de la commune

L'AD'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité de tous les Etablissements recevant du public de la commune. C'est un document de programmation financière des travaux sur un calendrier précis. Ces agendas doivent être transmis à l'Etat avant le 27 septembre 2015.

Sylvie CAZABAN et Éric CASTET ont procédé au recensement des travaux de mise en accessibilité de chacun des 10 bâtiments recevant du public au vu des diagnostics établis par un bureau d'étude missionné par la Communauté de Communes en 2012.

Il s'agit donc d'établir pour chaque bâtiment le recensement des non conformités et de proposer des travaux chiffrés pour mettre aux normes chaque bâtiment sur un programme étalé sur une période de 6 ans.

Le principe retenu consiste à proposer :

- * dans une phase 1 (2016-2018), les travaux dont le taux d'accessibilité est inférieur à 50 %
- * dans une phase 2 (2019-2021) les travaux dont le taux d'accessibilité est supérieur à 50 %.

Des dérogations peuvent être demandées notamment lorsque l'incidence financière est disproportionnée par rapport à l'utilisation du bâtiment.

Pour la cyberbase, qui est de la compétence de la communauté de communes du Mieu de Béarn, une dérogation va être demandée afin d'obtenir un délai supplémentaire en raison de l'incertitude quant au devenir de cette intercommunalité.

Le conseil municipal valide les propositions énoncées ci-dessus et demande à la commission « Bâtiments » de finaliser la phase de programmation sur 6 ans. **Décision adoptée à l'unanimité.**

3. Réaménagement de la Maison Pour Tous et mise aux normes d'accessibilité : approbation de l'avant-projet définitif et de l'estimatif des travaux

Avant de passer dans la phase de réalisation, il convient de valider l'avant-projet définitif ainsi que l'estimatif des travaux.

Le conseil municipal approuve l'avant-projet définitif établi par le maître d'œuvre BAT IN CO dont le montant estimatif des travaux s'élève à 164 900.00 € H.T. En ce qui concerne le lot « Electricité-chauffage », une option pour un plafond chauffant sera intégrée à la solution de base, dans le dossier de consultation des entreprises. **Décision adoptée à l'unanimité.**

4. Réserve parlementaire 2016

Madame Lignièrès-Cassou, Députée, a adressé un courrier au Maire afin de l'informer de la possibilité de déposer pour 2016 une demande de subvention auprès de la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

Cette demande doit être déposée avant le 1^{er} octobre pour des travaux qui ont été décidés Aujourd'hui le dossier de la maison « Lousplaaas » peut être déposé à condition que les travaux ne soient pas commencés avant l'été 2016.

Afin de répondre à cette condition, et de ne pas pénaliser l'avancement des travaux, le projet sera établi en deux phases : travaux qui seront faits avant l'été 2016 travaux qui seront faits après l'été 2016.
Monsieur le Maire sollicitera donc une aide financière au titre de la « réserve parlementaire » pour la 2^{ème} phase de travaux.
Décision adoptée à l'unanimité.

5. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Luy Gabas Lee

Le Président du Syndicat doit adresser à toutes les communes adhérentes, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service. Ces rapports ont été présentés au conseil municipal.

Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du conseil municipal du 23 septembre 2015

1. Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques : programmes d'électrification rurale

Electrification rurale FACE AB (extension souterraine) 2015

Suite à la visite de piquetage, le SDEPA a adressé à la commune pour approbation, le dossier administratif se rapportant aux travaux à réaliser pour l'alimentation BT de la propriété de M. URRUTY.

Le montant estimatif des travaux et dépenses à réaliser s'élève à 18 112.37 €. La participation de la commune s'élève à 3 569.59 €. Le conseil municipal décide de financer cette participation par un emprunt réalisé par le Syndicat Départemental d'Electrification pour le compte de la commune.

Décision adoptée à l'unanimité.

Génie civil France Telecom 2015

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les travaux de génie civil France Télécom liés à l'alimentation souterraine BT de M. URRUTY.

Le montant estimatif des travaux et dépenses à réaliser s'élève à 4 860.85 € en totalité à la charge de la commune. Le conseil municipal, en raison d'une charge financière trop lourde pour la commune, et dans l'incertitude d'une solution alternative, décide de ne pas se prononcer et reporte cette décision.

A la demande du Maire, Le conseil municipal accepte de délibérer sur le point suivant non inscrit à l'ordre du jour : Transfert de la Compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Mieu de Béarn (CCMB)

Par délibération du 22 septembre 2015, le conseil communautaire de la CCMB a approuvé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur le territoire du Mieu de Béarn et demande pour cela, le transfert par les communes membres de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, et carte communale ».

Le conseil municipal approuve le transfert à la CCMB de la compétence Plan Local d'Urbanisme. L'approbation du Plan local d'Urbanisme Intercommunal devra s'effectuer avant le 1^{er} janvier 2020, date à laquelle tous les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Pau.

Décision adoptée à l'unanimité.

Informations Diverses

1 Résidence « La grange » : vacance logement communal

Un appartement de type T2 se libère à la Résidence « La Grange » 3ter rue de la Mairie le 1er novembre 2015. Montant du loyer = 293.61 €

Montant de la caution à verser à l'entrée dans les lieux = 293.61 €

Superficie du Logement = 47.61 m²

Plafond de ressources pour l'accès aux logements financés en PLUS (logements HLM)

Catégorie de ménages : 1 personne = 20 107 € 2 personnes = 26851 €

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre candidature accompagnée de la déclaration de revenu du ménage 2013 avant le 12 octobre 2015 à : Monsieur le Maire d'Uzein Mairie 64230 UZEIN

ou par mail à l'adresse : mairie.uzein@wanadoo.fr

2 Atelier Jeunes

La commune envisage de mettre en place un projet d'atelier « jeunes » (thème : plantations et embellissement devant la mairie) durant la période de vacances pour un groupe de jeunes du village (14/16 ans). Ce projet, doit faire l'objet d'un avis de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire à la mairie.

3 Repas des aînés organisé par le CCAS le 14 novembre 2015

Les aînés (+ de 65 ans), intéressés par ce repas, n'ayant pas reçu d'invitation avant le 30 octobre, sont priés de se manifester en Mairie.

Si des jeunes (à partir de 14 ans) sont intéressés pour faire le service lors de ce repas, prière de s'inscrire en mairie.

Informations des associations

1 Rappel : Assemblée générale des Gravassers

Voilà déjà 6 ans, que l'association "Los Gravassers" est née, avec diverses manifestations organisées avec succès : soirées chants, réveillons, bourret-chataignes, théâtre et la fameuse garburade inter-associations. Certaines manifestations sont à conserver, mais il serait bien d'innover dans de nouvelles idées.

Vous avez certainement envie de nous rejoindre, afin de vous impliquer, un peu ou beaucoup, pour voir naître un nouveau projet, défi, manifestation culturelle, sportive ou festive.

Alors n'hésitez pas, parlez en autour de vous, et venez assister à l'Assemblée Générale le:

samedi 10 octobre 2015 à 19 heures 30 à la Salle des Associations

Un apéritif dinatoire vous sera offert. Nous vous attendons nombreux.



2 F.R.U : Patrimoine et Histoire Locale

A l'appel de Paul LESTERLOU, le président de l'association, les membres de l'association et quelques élus se sont de nouveau donnés rendez-vous le samedi 26 septembre pour reconquérir l'espace entre le moulin et le Bruscos, envahi par la végétation.

"L'objectif a été atteint : la berge du fossé est accessible, il reste des travaux de dessouchage, d'étalement de la terre du merlon situé immédiatement après le moulin et un passage de rotovator ... Merci à tous les participants " se réjouit Paul.

Paul donne rendez-vous à tous les membres et les futurs, courant novembre : "Nous ferons le point pour savoir vers où orienter nos actions. Vous avez donc tout le mois d'octobre pour aller sur place et réfléchir au devenir du site ". Toutes les photos de la demi-journée sur le site de la commune uzein.fr

3 Lescar Promotion Volley Ball : la saison a commencée.....

Cette année, le club propose de nouveau, un créneau d'entraînement pour les plus jeunes de 3 ans à 12 ans le lundi de 17h à 18h30 à la salle polyvalente.

Environ 10 enfants participent à la séance de Baby volley et une douzaine pour l'école de volley.



Les championnats jeunes commencent tout juste.

Pour les séniors :

En filles : La N3 a rencontré les Fleurs de Pau et Ger en coupe de France et malheureusement s'incline face à nos 2 « voisines » et termine donc là l'aventure coupe de France. Place au championnat qui débute le dimanche 4 octobre à Anglet.

Les R2 (ex départementale, nouvelle appellation) ont vaincu Union Béarnaise en coupe de Pyrénées et les fleurs de Pau en championnat.

En garçons : Les R1 étaient exempts du premier tour de coupe des Pyrénées et en championnat se sont imposés face à Lons lors d'un match serré à Uzein le samedi 3 octobre.

Les R2 ont battu Bournos en coupe de PA et s'inclinent en championnat face à Union Béarnaise.

Un début de saison qui commence dans l'ensemble sur de bonnes bases.

Matches séniors à venir sur Uzein :

<u>R1 Garçon</u> :	07/11/15 à 18h00 LPVB / Bon Encontre	12/12/15 à 18h00 LPVB / Carcen Ponson
	16/01/16 à 18h00 LPVB / Orthe	06/02/16 à 18h00 LPVB/ Villeuneve sur lot
<u>R2 Fille</u> :	09/10/15 à 21h LPVB / Hagetmau	06/11/15 à 21h LPVB Mont de marsan

20/11/15 à 21h LPVB/ Bournos



4 Exposition photographique

L'exposition photographique " Les zones humides du lac d'Uzein : vestige du passé, patrimoine d'aujourd'hui " se poursuit dans la salle du conseil. Pour les horaires d'ouverture, veuillez vous renseigner à la mairie.

5 Vide-grenier du FOYER RURAL D'UZEIN

VIDE-GRENIER

ORGANISÉ PAR LE FOYER RURAL

UZEIN (64)

DIMANCHE 18 OCTOBRE

OUVERT AU PUBLIC DE 9H À 18H

OUVERT AUX EXPOSANTS À PARTIR DE 7H

SALLE POLYVALENTE

BUVETTE, RESTAURATION ...

TARIFS : EMPLACEMENT 3MX3M (SANS TABLES) : 10 €

1 TABLE DE 1M20X0M80 : 3 €

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION

06.75.34.92.28